

## **MAIRIE DE VILLIERS EN BIÈRE**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 avril 2012

---

Présents : MM , GATTEAU, PIERQUIN, DOTHEE, TRUCHON, ROUX, PELLISSIER,  
Mmes GATTEAU

Monsieur LELONG présent à partir de 18 H 30

Représentée : Mme GARDIOL pouvoir à M. DOTHEE

Absents : Mme ROHEL M. BODOT (Monsieur LELONG absent jusqu'à 18 H 30)

secrétaire de séance : Monsieur Philippe DOTHEE

---

Ouverture de la séance à 18 h 00 par Monsieur Gilles GATTEAU, Maire.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2012

Le compte-rendu est approuvé.

## **1. TRAVAUX CHATEAU D'EAU**

Suite au projet de réparation du château d'eau, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'analyse des offres de prestation des sociétés qui ont présenté une proposition pour ces travaux :

4 sociétés ont fourni une offre recevable :

<b>SOCIETES</b>	<b>Tranche ferme HT en €</b>	<b>Note globale / 100</b>
<b>TEOS</b>	114 477.71	90
<b>FREYSSINET</b>	127 923.00	56.30
<b>EQUIPEMENTS NORD PICARDIE</b>	168 975.00	45.96
<b>RESINA</b>	123 466.42	87.86

La commission d'appel d'offres a étudié toutes ces propositions et a sélectionné la société TEOS qui a obtenu la meilleure note, et se trouve être le mieux disant.

Le Conseil après en avoir délibéré,

- VOTE à l'unanimité des présents et représenté, soit :
- 8 POUR,

- DECIDE d'accepter la proposition de Monsieur le Maire
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la réalisation des travaux

Le Conseil municipal, à la majorité, retient la proposition de la société TEOS d'un montant total de 114 477.71 € HT.

## **2. PRESENTATION NON VALEUR**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le comptable du trésor responsable de VILLIERS EN BIÈRE, n'a pas pu procéder au recouvrement du titre de 2007 suivant sur le budget assainissement :

- 12 du 24/01/07 pour le montant de 52 € émis à l'encontre de M. BESSON MASSADE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'admission en non valeurs de ces titres :

Le Conseil à l'unanimité des présents et représenté accepte cette opération, et charge Monsieur le Maire d'émettre un mandat au compte 6541 du montant de 52 €.

### **3. CHANGEMENT D’AFFECTATION DES CHEMINS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le développement des itinéraires de randonnées

Considérant que la section des chemins concernés fait partie d’un Itinéraire de promenade et de randonnée, et qu’il convient de garantir la sécurité des promeneurs,

Considérant la présence récurrente de dépôts sauvages de déchets

Monsieur le Maire expose qu’il convient de changer l’affectation et de réglementer la circulation des véhicules à moteur sur un chemin de la commune, à savoir :

Chemin de Milly à Melun au-delà de la RD 607 vers Perthes en Gâtinais

Le Conseil vote à l’unanimité des présents et représenté, soit :

- POUR : 9

Le Conseil à l’unanimité approuve cette décision et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ce projet

### **4. SUBVENTION CONCERT DE PERTHES**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de subvention de l’association CONCERTS DU PAYS DE BIÈRE

Vu le projet d’organisation d’un concert annuel

Considérant que cette manifestation est déjà subventionnée par la communauté de communes du Pays de Bière

Monsieur le Maire propose d’allouer une participation de 150 € (cent cinquante euros)

Le Conseil vote POUR à l’unanimité des présents et représenté, soit 9 POUR:

APPROUVE à l’unanimité le montant proposé par Monsieur le Maire, et

DECIDE à l’unanimité d’allouer à l’association CONCERTS DU PAYS DE BIÈRE une subvention pour leur concert annuel d’un montant de cent cinquante euros.

### **5. QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur LELONG demande si un vide grenier est organisé cette année.
- Monsieur ROUX rappelle qu'il manque le marquage au sol du STOP au Pont Rouge

Séance levée à 18 H 50

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS EN BIÈRE, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.

A Villiers en Bière, le 2 mai 2012

Le Maire

G. GATTEAU

Claude PIERQUIN  
Alain TRUCHON  
Philippe DOTHEE  
Gérard ROUX  
Violaine GATTEAU  
Isabelle GARDIOL  
Alain BODOT  
Christian PELLISSIER  
Didier LELONG  
Audrey ROHEL